

DÉPENSES EN CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE, RÉGIONS ADMINISTRATIVES ET ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2015R-2018R

Région	2015r	2016r	2017r	2018r
	M\$			
Bas-Saint-Laurent	402,1	340,9	359,5	462,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	505,8	480	535	621
Capitale-Nationale	1 803,30	2 143,90	1 833,70	1 765,70
Mauricie	873,1	858,1	747	799,4
Estrie	761,2	874,9	724,9	736,2
Montréal	5 139,40	5 380,90	6 202,30	7 219,00
Outaouais	888,1	744,8	1 299,20	908,8
Abitibi-Témiscamingue	388,3	291,7	316,3	294,7
Côte-Nord	162	212,7	145,7	89,4
Nord-du-Québec	41,6	44,7	44,2	34,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	193,1	134,1	181,1	175,2
Chaudière-Appalaches	994,8	1 097,30	1 183,50	1 343,80
Laval	945,5	821,5	1 070,50	1 135,80
Lanaudière	1 060,70	1 139,80	1 246,70	1 346,80
Laurentides	1 796,20	1 736,70	1 925,90	2 001,20
Montérégie	3 678,60	4 034,00	4 541,80	4 819,90
Centre-du-Québec	482,7	404	466,3	625,6
Ensemble du Québec	20 116,70	20 739,90	22 823,70	24 379,00

Notes:

En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Les indicateurs de qualité ne sont pas disponibles pour les dépenses en immobilisation résidentielle.

L'interprétation des données doit être faite avec prudence, car les données sur les permis de bâtir utilisées pour la répartition régionale des dépenses en construction résidentielle sont partielles pour certaines régions et catégories d'actif.

À la suite des changements apportés au programme de l'investissement en construction résidentielle de Statistique Canada, une nouvelle source de données est utilisée pour la compilation des dépenses en construction résidentielle :

l'investissement en construction de bâtiments. Par conséquent, les données mises à jour ne sont pas comparables avec les données diffusées précédemment. Désormais, la catégorie de la transformation est incluse dans les nouvelles constructions, et celle du coût d'acquisition est exclue.

Les nouvelles constructions incluent les transformations (ajout d'unités de logement). La rénovation inclut les projets résidentiels mineurs (évalués à moins de 50 000 \$), les améliorations, et les autres travaux tels que les garages et les piscines.

SOURCE :

Statistique Canada, Investissement en construction de bâtiments et Enquête des permis de bâtir adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/investissements/ipp_resid_ra_som.htm

Mise à jour: août 2019.